



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA TOULOUSE-2025-2133441- PROF STA cat 1

Professeur.e / Sciences et Techniques pour l'Architecture - Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances / Catégorie 1

Ref : 2025-2133441

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Toulouse
(ENSA Toulouse)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de TOULOUSE

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Professeurs des
ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

À travers le recrutement d'un professeur catégorie 1 STA CIMA, l'ENSA Toulouse vise le développement des enseignements Construction, Ingénierie, plus particulièrement autour des matériaux géo et bio-sourcés, leur impact dans l'avenir de l'architecture et sur le développement d'apports pédagogiques et de recherche. Les enjeux liés aux matériaux pour l'architecture doivent être envisagés tant pour les nouveaux édifices que pour la réhabilitation, et l'économie circulaire.

Le nouveau programme pédagogique est en cours de finalisation pour une application à la rentrée 2026. Les propositions pourront s'appuyer sur le programme actuel, une adaptation

sera demandée en fonction du nouveau cadre.

I – Missions et implications pédagogiques

La personne travaille en étroite collaboration avec les autres enseignants du champs Construction Ingénierie dans l'objectif de déployer une lisibilité de ces enseignements au regard des thématiques sur les trois années de licence et de proposer des approfondissements en master.

Licence,

La personne a la coordination d'un enseignement de licence, comprenant une série de cours magistraux et de travaux dirigés dans un ou plusieurs semestres où sont présents les enseignements construction ingénierie, selon le nouveau programme. (15h CM 20h TD)

Master,

En « Théories et cultures constructives » (15h CM), des propositions complémentaires seront faites en S7-S9 et S8. Elles pourront aborder les questions de la prise de conscience historique de la dimension environnementale accordée aux matériaux et à l'apparition des notions telles le cycle de vie des bâtiments, le coût carbone ou le réemploi.

En « Savoirs techniques et socio-économiques » en S7 (15h CM) et/ou en S9 (10h CM 30h TD), la diversité des matériaux bio et géo-sourcés, leurs caractéristiques, leur mise en œuvre complétera l'offre existante.

L'offre de séminaire étant en cours de construction, la personne intègre une équipe responsable d'un séminaire. Elle apporte son expertise sur les questions liées aux matériaux géo et bio sourcés, au réemploi, à la réactivation des filières locales et à la recherche expérimentale associée. (20h CM 80h TD)

Dans le cadre de la pluridisciplinarité des ateliers de projet, la personne apporte une expertise sur le volet de la matérialité durable et éco-responsable.

II - Recherche

Dans le cadre du Laboratoire de Recherche en Architecture, la personne participe aux activités scientifiques. Elle rejoint le pôle actif sur les sujets du développement durable et des questions sur l'impact environnemental des constructions à venir. Elle s'engage dans des programmes nationaux ou internationaux.

En tant que professeur HDR, la personne accompagne des doctorants qui s'engagent dans des thèses autour de ces thématiques. Elle participe au parcours recherche en M2.

III Autres charges

La personne participe à l'encadrement de rapport de licence et de direction d'études de HMONP.

Profil recherché

1 – expériences et compétences souhaitées

Compétences pédagogiques souhaitées :

- Mettre en place une progressivité de l'apprentissage des savoir-faire liés :
 - au comportement et à la mise en œuvre des matériaux géo et bio sourcés dans le cycle de Licence,
 - à l'approfondissement des questions éco-responsables liées à l'édification de l'architecture.
- Coordonner des équipes
- Proposer des cours de théorie en rapport avec l'évolution de la matérialité de l'architecture.

Expériences professionnelles requises :

- Une expérience solide d'enseignement dans le volet matériaux pour l'architecture appuyée sur une didactique claire.
- Des actions en partenariat avec les acteurs professionnels et économiques impliqués dans des recherches innovantes pour le développement des matériaux géo et bio sourcés.
- Une production de recherche académique reconnue par ses pairs pour son apport personnel à son champ d'étude autour des thématiques des matériaux géo et bio sourcés
- Direction ou codirection de thèses dans le domaine.

Compétences comportementales souhaitées (savoir-être) :

- Capacité à travailler en équipe et à échanger avec les autres enseignants ;
- Capacité à intégrer des projets pédagogiques et scientifiques interdisciplinaires.
- Capacité d'écoute et d'accompagnement de l'étudiant dans son parcours de formation
- Capacité de dialogue et d'animation de projets avec l'ensemble des acteurs de l'établissement

2 – rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoire)

La personne intègre le collectif pédagogique des enseignements Construction Ingénierie en interdisciplinarité avec les autres champs.

La personne intègre le LRA de l'ENSA Toulouse, initie des recherches, participe à la vie du Laboratoire.

3 – diplômes ou expérience professionnelle Requis

Diplôme d'architecte DPLG ou DE exigé et diplôme d'ingénierie ou équivalent souhaité en lien avec les thématiques construction, ingénierie, matériaux.

Doctorat en architecture ou en génie civil.

Habilitation à diriger des recherches (HDR) requise

Expérience pédagogique avérée.

Expérience dans le domaine de la recherche scientifique. Expérience dans la direction ou codirection de thèses.

Langues

Espagnol, Castillan

Avancé ou indépendant

Éléments de candidature

Personne à contacter

direction@toulouse.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année). Le temps de travail de référence des professeurs des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes nous ?

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants.

Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis. En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel.

Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

À travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoi.